



Assistance Routière

Pour toute **assistance routière**
vous pouvez maintenant
nous contacter sur notre **numéro vert**

N° Vert 80807070



L'union pour l'efficacité

Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300Fcfa

Journal des entrepreneurs

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC



**Coopération
Togo-Afrique
du Sud**

Page 3

Formation en finances et gestion bancaire

APPEL À CANDIDATURES POUR LA 46ÈME PROMOTION DU COFEB

Vers le renforcement
des échanges com-
merciaux

L'industrialisation,
renforcement des
échanges commerciaux,
approfondissement ...

Page 2

AFTRAF

Afreximbank annonce
le renforcement du
financement de
Fidelity Bank plc

La Banque africaine
d'import-export (Afreximbank)
a annoncé le mercredi
22 mars

Page 4

Maroc

L'inflation grimpe à
10,1% en février

L'indice des prix à la consom-
mation a connu, au cours du
mois de février ...

Page 6



Page 4

Structuration de la filière coton dans UEMOA

**L'organisation régionale des
interprofessions du coton portée
sur les fonds baptismaux**



superamco
Les courses faciles

Assivito
Avenue de la nouvelle marche
22 21 46 10

Caisse
Résidence du Benin
22 61 13 31 / 22 61 13 32

Adidoadin
Carrefour Bodjona
22 25 03 07 / 22 25 03 96

Tokoin
Avenue de la libération
22 22 27 30

Ramco
Direction Ramco
22 21 40 78
22 21 40 79

Coopération Togo-Afrique du Sud

Vers le renforcement des échanges commerciaux

L'industrialisation, renforcement des échanges commerciaux, approfondissement des opportunités de libre-échange et d'investissements sont entre autres les sujets au cœur d'un entretien le 16 mars dernier entre le ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale, Kodjo ADEDZE et Candith MASHEGO-DLAMINI, vice-ministre sud-africaine chargée des Relations internationales et de la Coopération.

● Patience SALLAH



Dans le cadre des consultations politiques entre le Togo et l'Afrique du Sud, le Ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale, Kodjo ADEDZE, s'est entretenu le jeudi 16 mars 2023, avec Candith MASHEGO-DLAMINI, vice-ministre sud-africaine chargée des Relations internationales et de la Coopération. Plusieurs sujets d'intérêt

relatifs étaient au cœur de l'entretien entre les deux personnalités. La vice-ministre sud-africaine chargée des Relations internationales et de la Coopération, Candith MASHEGO-DLAMINI, a exprimé sa gratitude à Faure Essozimna GNASSINGBE et Cyril RAMAPHOSA pour la qualité de leur engagement au service d'une coopération

diplomatique et commerciale forte et dynamique entre le Togo et l'Afrique du Sud. « Nous sommes venus ici pour des consultations politiques en vue de renforcer les relations diplomatiques entre l'Afrique du Sud et le Togo, d'où seront enracinées des relations commerciales et d'investissement approfondies ainsi que des relations personnelles plus solides », a

déclaré Candith MASHEGO-DLAMINI. Pour a part, le ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale, Kodjo ADEDZE, a présenté les profondes et audacieuses réformes opérées ces dernières années dans les secteurs stratégiques par le Gouvernement sous le leadership de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE en vue de « faire du Togo à l'horizon 2025, un Pays en Paix, une nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable » telle que formulée dans la Vision stratégique Togo 2025. « Lomé est la côte naturelle des pays de l'Afrique profonde sans littoral. La modernisation des infrastructures maritimes et routières pour faciliter les investissements massifs au

ECO & FINANCES

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email : ecofinances.infos@gmail.com

Site web : www.ecoetfinances.com

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par L'Agence de Presse ECO & FINANCES

N. RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Adresse : rue de l'énergie Agbalepedogan derriere l'ecole cour lumière - Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Chef d'édition

Eyram AKAKPO
00228 93 64 07 85

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
SALLAH Patience
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Direction commerciale

00228 97 25 84 84

Graphistes

FOLIKOUE ATA K. Achille
DOS REIS A. Marie Goretti

Imprimerie

TOGO V.SPRINTS
Tirage: 3000

Climat des affaires

La réussite de la foire internationale de Lomé saluée

Motivé par la promotion des opportunités de croissance économique inclusive, durable et bénéfique pour les citoyens, le Togo a mis en place la foire internationale qui se déroule dans la capitale Lomé.



Cette foire internationale améliore les affaires et accroisse les revenus des exposants. La 17ème édition de la foire internationale a eu lieu en décembre 2022 sur le site du Centre togolais des expositions et foires de Lomé (Cetef Togo 2000). Cet événement de haut standing était inscrit dans l'élan de la relance de la croissance économique après le ralentissement observé en 2020 et qui est dû à la maladie à coronavirus 2019. La foire a réuni plus de 1 143 exposants venus de 22 pays d'Afrique

et du reste du monde. Tous ensemble, les acteurs sont unanimes sur la portée sociale et économique de cette initiative grandeur nature. Les résultats sont nettement palpables, avec toutes les branches de l'économie qui ont rayonné pendant plusieurs jours. Elles surfont aujourd'hui sur cette énergie que leur a offert la foire. Les retombées sont la création d'emplois occasionnels pour les jeunes et femmes, des partenariats d'affaires conclus, des éléments exposés et vendus à de très bons prix, etc.

Durant tous les jours où la foire était ouverte, les stands animés ont enregistré plus de 325 000 visiteurs. En dehors de la vente de produits ou services, il y a eu des entreprises qui ont pris part à des séances B to B. Par ailleurs, la particularité de la foire a reposé sur la digitalisation, avec des rencontres virtuelles ayant abouti à des débuts de partenariat. Par-dessus tout, la foire internationale de Lomé offre l'occasion de promouvoir davantage la consommation locale pour plus de richesse créée et d'augmentation des revenus pour

les travailleurs locaux. Au vu de ses bienfaits, l'évènement est un diamant qu'il faut polir. Le gouvernement togolais est perfectionniste. En février 2023 en Conseil des ministres, cas a été fait de la foire 2022 par le ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation locale. Les organisateurs ont été instruits à accélérer les actions destinées à accroître les capacités du centre dans le souci de mieux préparer la prochaine édition. Togodailynews.tg

Formation en finances et gestion bancaire

Appel à candidatures pour la 46ème promotion du COFEB

Le centre ouest africain de formation et d'études bancaires (COFEB) a ouvert ses inscriptions pour le compte de la 46ème promotion. La date limite des inscriptions est fixée au 28 avril 2023.

● Yves ATCHANOUVI

Assurer le développement de ses ressources humaines et de contribuer au renforcement des capacités des cadres des administrations économiques et financières, des banques et établissements financiers ainsi que des systèmes financiers décentralisés des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), c'est l'objectif visé par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) en créant le centre ouest africain de formation et d'études bancaires (COFEB). Ouvert aux agents de structures communautaires et des institutions financières régionales, le centre ouest africain de formation et d'études bancaires accueille également des agents des banques centrales africaines, dans le cadre des relations de partenariat que la BCEAO entretient avec ces institutions. A titre exceptionnel, le centre accepte également des dossiers de candidats privés provenant des secteurs de l'économie et de la finance, de Centres de recherches, de Bureaux d'études installés dans l'UEMOA et qui remplissent les mêmes conditions. Soucieux d'offrir une formation de qualité conforme aux normes et standards internatio-



naux, le COFEB a mis en place un programme sanctionné par le Diplôme de Master II en Finances et Gestion Bancaire. Il comporte neuf (9) mois d'enseignements théoriques au Siège de la BCEAO à Dakar et quatre (4) mois de stage d'application hors du Centre sanctionné par un mémoire à soutenir devant un jury. **CONDITIONS D'ELIGIBILITE** L'acceptation du dossier de candidature est subordonnée au respect des conditions suivantes : être âgé de quarante (40) ans au plus au 1er janvier 2023 ; être un agent d'une administration économique et financière, d'un établissement de crédit ou d'un système financier décentralisé d'un Etat membre de l'UEMOA ; être un

agent d'une banque centrale africaine partenaire ; être titulaire d'une maîtrise ou d'un Master I ou II en sciences juridiques ou politiques, économiques ou en gestion, d'un diplôme d'ingénieur statisticien-économiste, d'un diplôme de niveau BAC+4 en sciences juridiques ou politiques, économiques ou de gestion admis en équivalence de la maîtrise et reconnu par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) ou justifier les soixante (60) crédits de la première année d'un Master (M1) en sciences juridiques et politiques, économiques ou de gestion ; justifier d'au moins deux (2) années d'expérience professionnelle au 1er janvier 2023.

Les candidats doivent, en outre, passer un test de niveau visant à évaluer leurs connaissances de base et garantir un bon suivi des enseignements. A la suite de ce test, la liste définitive des candidats retenus pour suivre la formation est communiquée à leur organisme d'origine puis publiée sur le site internet du COFEB. Ce test porte sur des épreuves de comptabilité générale, de monnaie et crédit, de microéconomie, de macroéconomie et de mathématiques financières du programme de Maîtrise en Economie. **FINANCEMENT DE LA FORMATION** Les frais de la formation sont pris en charge par la BCEAO qui, en plus, accorde des bourses d'études aux cinq (5) premiers candidats de

chaque Etat membre de l'UEMOA déclarés admis et ayant obtenu le plus de points sur les critères de sélection, ci-après, approuvés par le Comité Scientifique du COFEB : la note obtenue au test de niveau ; l'âge (bonus pour les plus jeunes) ; le genre (bonus pour les femmes) ; l'expérience professionnelle et le diplôme présenté. Les lauréats, qui ne bénéficient pas de la bourse BCEAO, peuvent solliciter la prise en charge de leur formation par leur organisme d'origine ou par d'autres structures. **DEPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE** Les soumissions de candidature se font en ligne en accédant au lien ci-après : <https://cofeb.bceao.int/formulaire-de-candidature>. Les pièces suivantes, constitutives du dossier de candidatures, doivent être jointes au formulaire de candidature en ligne : un extrait de l'acte de naissance ou du jugement supplétif d'acte de naissance ; une copie certifiée conforme du diplôme ; un certificat de visite et de contre visite médicale datant de moins de trois (3) mois ; une attestation de travail justifiant deux (2) années d'expérience professionnelle au moins au 1er janvier 2023 ; la lettre d'engagement de l'employeur renseignée et signée

par le supérieur hiérarchique direct habilité. La brochure sur le cycle diplômante ainsi que la lettre d'engagement de l'employeur, sont téléchargeables sur le site internet du COFEB à l'adresse suivante : (<https://cofeb.bceao.int/>), onglets « Formations » - « Formation diplômante ». La date limite de soumission des dossiers de candidature est fixée au 28 avril 2023. La liste des candidats retenus ainsi que la date du test de niveau seront publiées sur le site internet du COFEB et communiquées aux intéressés. Le COFEB, peut demander à tout moment aux candidats pré-sélectionnés de fournir les originaux des pièces citées ci-dessus, afin de vérifier leur authenticité. Pour tout renseignement complémentaire, les personnes intéressées sont invitées à consulter le site internet du COFEB ou s'adresser : à la Direction Nationale de la BCEAO dans l'un des Etats de l'UEMOA ; au COFEB : par téléphone : (+221) 33 839 05 00 / par courrier électronique aux adresses : [courrier.zdepfor@bceao.int](mailto:zdepfor@bceao.int) ; formation-cofeb@bceao.int ; / par courrier ordinaire : à l'attention de Monsieur le Directeur des Enseignements et des Programmes de Formation (DEPFOR) BP 3108 Dakar – Sénégal.

12e revue des pairs de l'AIAFD

La BIDC obtient la notation A+

La Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC) a obtenu la note A+ lors de la 12e revue par les pairs des IFD africaines avec les normes de performance pour les services axés sur la relance verte et inclusive (PSGRS).

● Maelys A.

Première dans l'histoire de la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC), cette notation prestigieuse, reflète l'engagement de la banque envers l'ex-

cellence et son engagement à promouvoir le développement durable en Afrique de l'Ouest. L'examen par les pairs de l'Association des institutions africaines de financement du développement (AIAFD) est un processus d'évaluation

rigoureux qui évalue la performance des IFD africaines par rapport aux normes de performance pour les services axés sur la relance verte et inclusive (PSGRS). La BIDC a été évaluée dans des domaines clés

tels que la gouvernance, la gestion des risques, la gestion financière et l'évaluation de l'impact, entre autres. Avec un indice de confortabilité impressionnant de 85 %, la Banque a démontré son engage-

ment ferme à respecter les normes de performance les plus élevées. La notation A+ attribuée à la BIDC par l'AIAFD suit de près l'évaluation positive du Cadre de financement environnemental, social et

de gouvernance (ESG) de la Banque par ISS Corporate Solutions, tous deux témoignant de son leadership fort, de ses opérations efficaces et de son engagement en faveur du développement durable.

Structuration de la filière coton dans UEMOA

L'organisation régionale des interprofessions du coton portée sur les fonds baptismaux

En vue de renforcer la compétitivité de la filière coton, une organisation régionale des interprofessions de coton des Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (ORIC-UEMOA), a été portée sur les fonds baptismaux, le mardi 21 mars 2023 à Abidjan, au cours d'une assemblée générale constitutive.

● Bernard AFAWOUBO



Soutenir le développement, la promotion du coton de la zone UEMOA sur le marché international tout en contribuant au développement de la transformation locale, sous régionale de toute la fibre coton, tel est l'objectif que s'est assignée l'organisation régionale des interprofessions de coton des Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (ORIC-UEMOA), qui vient de voir le jour. Cette organisation regroupe les interprofessions de la zone UEMOA. La cérémonie d'ouverture de l'assemblée générale constitutive de l'organisation régionale des interprofessions de coton des Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (ORIC-UEMOA), a été présidée par le ministre d'Etat, ministre de l'agriculture et du développement rural de Côte d'Ivoire, Kobenan Kouassi Adjoumani, en présence du Représentant résident de la commission de l'UEMOA à Abidjan, Gustave DIASSO. Le ministre d'Etat,

Kobenan Kouassi Adjoumani, s'est réjoui de la mise en place de cette organisation régionale qui se fixe pour objectif de veiller à la cohérence entre les politiques nationales, sous régionales et régionales de développement de la filière coton. « La filière coton occupe une place prépondérante dans le tissu socio-économique des Etats. Mais en dépit des initiatives prises par nos gouvernements respectifs, les performances actuelles de la filière sont bien en deçà de nos ambitions en matière de création de richesse et de lutte contre la pauvreté en milieu rural. La création de cette faïtière régionale des Interprofessions des filières cotonnières des Etats membres, est à saluer » a déclaré Kobenan Kouassi Adjoumani, ministre d'Etat, ministre de l'agriculture et du développement rural de Côte d'Ivoire. « En raison de la place stratégique qu'occupe la filière coton dans les économies des Etats membres de l'UEMOA, les défis de l'intensification de sa production et d'amélioration de sa compétitivité ne sau-

raient être relevés sans une meilleure structuration de la filière aussi bien au niveau des Etats membres qu'au niveau régional » a indiqué Gustave Diasso, Représentant résident de la commission de l'UEMOA à Abidjan. A l'issue de l'Assemblée Générale Constitutive, Mathieu ADJOVI, Président de l'Association Interprofessionnelles de Coton du Bénin a été élu Président du bureau de l'Organisation Régionale des Interprofessions Coton des Etats membres de l'UEMOA (ORIC-UEMOA) dont le siège est à Abidjan (Côte d'Ivoire). La culture du coton impacte près de 15 millions de personnes dans l'espace UEMOA avec une production annuelle moyenne de plus de deux millions de tonnes pour le coton graine et de plus de 900 000 tonnes de fibres. L'espace UEMOA est la principale zone cotonnière en Afrique subsaharienne avec 76% de la production et se classe au 5ème rang à l'échelle mondiale des exportations cotonnières.

AFTRAF

Afreximbank annonce le renforcement du financement de Fidelity Bank plc

La Banque africaine d'import-export (Afreximbank) a annoncé le mercredi 22 mars 2023 au Caire, le renforcement de la facilité de financement accordée à Fidelity Bank plc, Nigeria dans le cadre du programme de facilitation des échanges d'Afreximbank (AFTRAF).

● Bernard AFAWOUBO



La décision d'augmenter le soutien d'Afreximbank est cohérente avec le succès économique et commercial de la facilité de financement, dont les premiers 125 millions de dollars américains ont été entièrement utilisés par Fidelity Bank. L'expansion à 180 millions de dollars US a également été soutenue par la solide performance financière continue de Fidelity Bank, la plus grande banque de niveau 2 du Nigeria. La facilité de financement augmentée permettra à Fidelity Bank d'intensifier et d'accélérer ses activités et programmes dans le commerce et les activités connexes. « Fidelity Bank a prouvé sa capacité à utiliser intelligemment ce type de financement, avec des avantages conséquents pour l'économie nigérienne. Afreximbank tient à soutenir une banque africaine de premier plan qui soutient

les entreprises et les entrepreneurs africains » a indiqué le professeur Benedict Oramah, président et président du conseil d'administration d'Afreximbank.

À propos d'Afreximbank

La Banque africaine d'import-export (Afreximbank) est une institution financière multilatérale panafricaine mandatée pour financer et promouvoir le commerce intra et extra-africain. Afreximbank déploie des structures innovantes pour fournir des solutions de financement qui soutiennent la transformation de la structure du commerce africain, accélérant l'industrialisation et le commerce intra-régional, stimulant ainsi l'expansion économique en Afrique. Fervent partisan de l'Accord de libre-échange continental africain (AfCFTA), Afreximbank a lancé un système pa-

nafricain de paiement et de règlement (PAPSS) qui a été adopté par l'Union africaine (UA) comme plate-forme de paiement et de règlement pour soutenir la mise en œuvre de la ZLECAf. Afreximbank travaille avec l'UA et le secrétariat de l'AfCFTA pour développer une facilité d'ajustement afin d'aider les pays à participer efficacement à l'AfCFTA. À la fin de 2021, le total des actifs et des garanties de la Banque s'élevait à environ 25 milliards de dollars américains, et ses fonds propres s'élevaient à 4 milliards de dollars américains. Afreximbank a décaissé plus de 51 milliards de dollars entre 2016 et 2021. La Banque est notée par GCR (échelle internationale) (A), Moody's (Baa1), Japan Credit Rating Agency (JCR) (A-) et Fitch (BBB). La Banque a son siège social au Caire, en Égypte.

BRVM

SOURCE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Afrique de l'Ouest

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

mardi 21 mars 2023

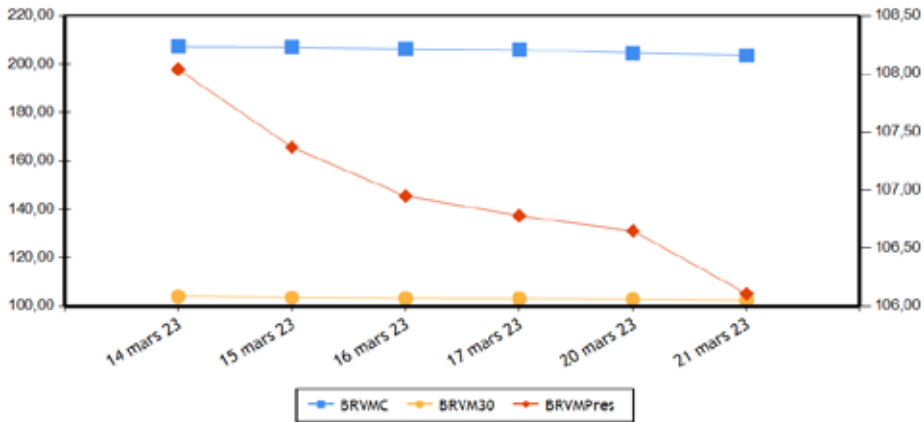
N° 57

BRVM COMPOSITE	203,73
Variation Jour	-0,48 % 
Variation annuelle	0,25 % 

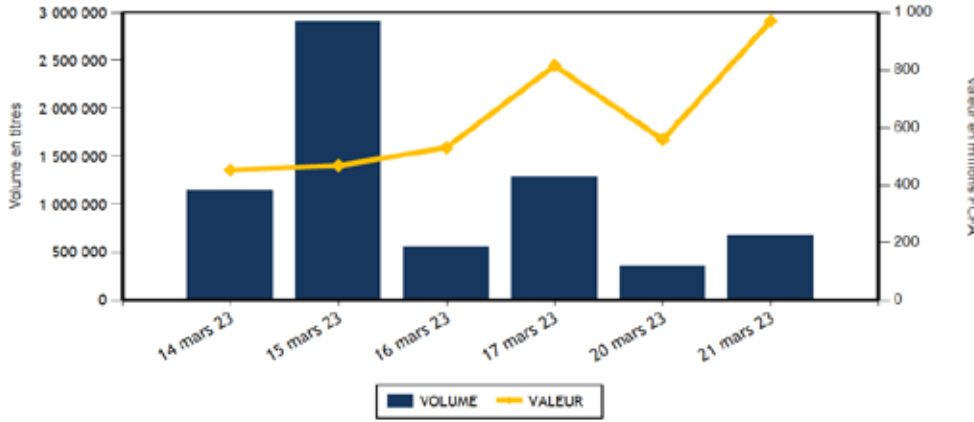
BRVM 30	102,56
Variation Jour	-0,44 % 
Variation annuelle	2,56 % 

BRVM PRESTIGE	106,11
Variation Jour	-0,51 % 
Variation annuelle	6,11 % 

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 579 364 586 145	-0,48 %
Volume échangé (Actions & Droits)	614 724	76,88 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	379 613 726	-30,49 %
Nombre de titres transigés	43	2,38 %
Nombre de titres en hausse	8	33,33 %
Nombre de titres en baisse	19	-20,83 %
Nombre de titres inchangés	16	33,33 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 255	4,15 %	-10,36 %
SAFCA CI (SAFC)	960	3,78 %	9,09 %
SITAB CI (STBC)	6 600	1,46 %	-3,65 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	2 825	0,89 %	-28,03 %
SETAO CI (STAC)	1 145	0,44 %	20,53 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	106,11	-0,51 %	6,11 %	556 527	122 675 901	6,19
BRVM-PRINCIPAL	36	96,60	-0,41 %	-3,40 %	58 197	256 937 825	9,46

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	97,37	0,08 %	-6,57 %	9 894	20 967 645	24,62
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	485,61	-0,86 %	-0,73 %	6 123	48 066 125	9,07
BRVM - FINANCES	15	77,64	-0,05 %	2,82 %	575 915	230 715 026	6,96
BRVM - TRANSPORT	2	357,22	-1,32 %	4,54 %	3 217	4 512 575	5,70
BRVM - AGRICULTURE	5	286,82	-0,08 %	1,15 %	13 868	63 872 680	5,59
BRVM - DISTRIBUTION	7	362,45	-0,94 %	1,09 %	5 687	11 456 775	26,29
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 412,79	0,44 %	20,53 %	20	22 900	13,75

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	7,93
Taux de rendement moyen du marché	7,48
Taux de rentabilité moyen du marché	7,62
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	120
Volume moyen annuel par séance	520 251,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 104 820 022,17

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	18,73
Ratio moyen de satisfaction	20,35
Ratio moyen de tendance	108,60
Ratio moyen de couverture	92,08
Taux de rotation moyen du marché	0,06
Prime de risque du marché	6,71
Nombre de SGI participantes	28

Définitions
Volume moyen annuel par séance Valeur moyenne annuelle par séance Ratio moyen de liquidité Ratio moyen de satisfaction Ratio moyen de tendance Ratio moyen de couverture
• Volume annuel échangé / nombre de séances • Valeur annuelle échangée / nombre de séances • Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente) • Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat) • Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente) • Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
Taux moyen de rotation PER moyen du marché Taux de rendement moyen Taux de rentabilité moyen Prime de risque du marché
• moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottante) • moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif • moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende • moyenne des taux de rentabilité des actions cotées • (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES	PAYS DE L'UEMOA
Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85 Fax : +225 20 32 66 84 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org	

Maroc

L'inflation grimpe à 10,1% en février

L'indice des prix à la consommation a connu, au cours du mois de février 2023, une hausse de 1,7% par rapport au mois précédent.

Cette variation est le résultat de la hausse de 3,9% de l'indice des produits alimentaires et de la stagnation de l'indice des produits non alimentaires, selon la note d'information du Haut Commissariat au Plan relative à l'Indice des prix à la consommation (IPC) du mois de février 2023. Les hausses des produits alimentaires observées entre janvier et

février 2023 concernent principalement les «Légumes» avec 17,8%, les «Fruits» avec 5,7%, les «Viandes» avec 4,3%, le «Lait, fromage et œufs» avec 2,3%, les «Huiles et graisses» avec 1,3%, le «Café, thé et cacao» avec 0,5% et les «Eaux minérales, boissons rafraichissantes, jus de fruits et de légumes» avec 0,3%. En revanche,

les prix ont diminué de 1,0% pour les «Poisson et fruits de mer».

Pour les produits non alimentaires, la baisse a concerné principalement les prix des «Carburants» avec 1,3%. Les hausses les plus importantes de l'IPC ont été enregistrées à Al-hoceima avec 2,6%, à Safi et Beni-Mellal

avec 2,5%, à Errachidia avec 2,4%, à Settat avec 2,3%, à Kénitra avec 2,2%, à Fès avec 2,1%, à Oujda avec 2,0%, à Marrakech et Tanger avec 1,8%, à Tétouan avec 1,6%, à Agadir, Rabat et Meknès avec 1,4%, à Guelmim avec 1,3% et à Casablanca et Laâyoune avec 1,2%. Comparé au même mois de l'année précédente,

l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 10,1% au cours du mois de février 2023 conséquence de la hausse de l'indice des produits alimentaires de 20,1% et de celui des produits non alimentaires de 3,6%. Pour les produits non alimentaires, les variations vont d'une hausse de 0,4% pour la «Santé» à 8,3%

pour le «Transport». Dans ces conditions, l'indicateur d'inflation sous-jacente, qui exclut les produits à prix volatiles et les produits à tarifs publics, aurait connu au cours du mois de février 2023 une hausse de 0,8% par rapport au mois de janvier 2023 et de 8,5% par rapport au mois de février 2022

<https://fnh.ma>

Economie

Brunei, le pays avec la dette publique la plus faible du monde

Ni les crises, ni les pandémies, ni même la guerre en Ukraine n'ont fait monter en flèche la dette du petit pays de Brunei comme cela s'est produit dans de nombreux pays.

Alors que le reste du monde a été plus ou moins contraint de tirer sur les dépenses publiques pour lutter contre les effets du Covid-19 ou plus récemment de l'inflation, Brunei reste le pays le plus endetté par rapport à son PIB au monde avec un chiffre de 1,9 %. Mais si un faible ratio dette/PIB est généralement souhaitable, il n'indique pas nécessairement une économie saine. De nombreux pays en développement ont un faible ratio dette/PIB parce que leur niveau d'endettement et leur création de richesse sont faibles. Cependant, ce n'est pas le cas au Brunei. Le petit État a l'un des niveaux de vie les plus élevés au monde grâce à ses abondantes réserves de pétrole et de gaz. C'est le quatrième pays le plus riche du monde. «Brunei est un pétrostate. La production de pétrole brut et de gaz naturel représente environ 90 % de son PIB», explique Ulrich Volz, directeur du Center for Sustainable Finance et professeur d'économie à l'École des études orientales et africaines (SOAS) de Londres. On estime que Brunei disposait fin 2017 de

réserves de 1 100 millions de barils de pétrole - 0,1 % des réserves mondiales - et de 2 600 milliards de mètres cubes de gaz - soit un peu plus de 0,13 % des réserves mondiales. Situé sur la côte nord de l'île de Bornéo, en Asie du Sud-Est, Brunei partage une frontière avec la Malaisie et l'Indonésie. Un prêcheur flagellé en public pour adultère Lacharia entre en vigueur au sultanat de Brunei. Les membres de sa famille royale, dirigée par le chef de l'État, le sultan Hassanal Bolkiah, possèdent d'énormes fortunes privées. État providence Ses citoyens ne paient pas d'impôts sur le revenu et le gouvernement fournit des services médicaux gratuits et une éducation jusqu'au niveau universitaire. Et sa capitale, Bandar Seri Bagawan, est sûre, propre et très calme, disent ceux qui l'ont visitée. De plus, le sultan, qui jouit d'une grande popularité parmi ses sujets, attribue régulièrement des terrains et des maisons à des résidents méritants dans le cadre de divers programmes gouvernementaux. «C'est un petit pays en termes de population,

il n'atteint pas un demi-million d'habitants, qui vivent également relativement concentrés sur un territoire de seulement 5 700 km²», explique à BBC Mundo le secrétaire d'État au Commerce de l'Espagne. La raison pour laquelle Brunei a une dette aussi faible est le produit de la vente d'hydrocarbures. «Cela lui a permis de constituer d'importantes réserves budgétaires qui, dans les années de déficits publics, ont été financées avec ces réserves, sans avoir à recourir à l'emprunt », ajoute-t-il. «En termes absolus, Brunei est une très petite économie avec un niveau de pertinence moindre dans la région. Il n'est important qu'en tant que fournisseur de pétrole et de gaz vers l'Asie. Tout cela dans le cadre d'une situation politique très particulière qui aspire à maintenir changement de compensation matérielle à ses citoyens».

«Une gestion budgétaire efficace»

«Grâce à ses exportations de combustibles fossiles, il a enregistré d'importants excédents de compte courant, ce qui signifie que le pays est un prêteur net au

reste du monde et n'a pas eu besoin d'emprunter de l'argent», rappelle le professeur Volz. Brunei est l'un des rares pays sans dette extérieure grâce à son industrie qui génère d'énormes rentrées de fonds pour ses banques et les caisses de l'État. Par conséquent, alors que le reste des pays du monde doit dépendre, dans une plus ou moins grande mesure, du financement de prêteurs étrangers, les emprunteurs publics et privés du petit État peuvent financer leur économie grâce à des prêts de leurs propres banques. L'un des avantages de l'économie de Brunei est que vous n'avez pas à acheter de devises étrangères pour rembourser vos prêts. Et l'autre est que le gouvernement et son économie maintiennent les bénéfices et les impôts dans leur propre économie. «Une gestion budgétaire efficace a été une priorité politique constante pour le gouvernement, en maintenant les pressions budgétaires à un niveau bas» pour ses citoyens et ses entreprises, déclare Eric Chiang, économiste chez Moody's Analytics. «Le Brunei enregistre constamment des excédents courants, ce qui

a contribué à financer sa dette extérieure. Les coûts d'emprunt sont restés relativement bas ces dernières années, ce qui permet au pays de maintenir le service de la dette au minimum sans recourir à des mesures d'austérité pour réduire les dépenses publiques», a-t-il déclaré. Cependant, malgré les tentatives de diversification de son économie, Brunei fait face à des risques budgétaires importants à mesure que l'économie mondiale se décarbone. «L'énorme dépendance du secteur gazier et pétrolier peut profondément perturber le fonctionnement du pays alors que le processus de transformation du modèle énergétique mondial continue de se consolider», préviennent les techniciens du Commerce extérieur de l'ICEX. Une loi islamique stricte Sous protectorat britannique depuis 1888, Brunei a été le seul État malaisien à se retirer en 1963 de l'adhésion à la fédération qui est devenue sa voisine la Malaisie. L'indépendance totale est arrivée relativement tard, en 1984. Le sultan de Brunei, Hassanal Bolkiah, est l'un des plus anciens monarques ab-

solus et l'un des rares restants au monde. Il a été couronné en août 1968 après l'abdication de son père, Haji Omar Ali Saifuddin. Lors de l'indépendance de Brunei en 1984, il se nomma Premier ministre et en 1991 introduisit une idéologie appelée la monarchie malaise musulmane, qui présentait le monarque comme le défenseur de la foi. En 2014, Brunei est devenu le premier pays d'Asie de l'Est à adopter la charia islamique stricte. Mais en 2019, il est revenu sur sa décision de punir les relations sexuelles entre hommes et l'adultère par la lapidation, après avoir été critiqué et même boycotté par des célébrités comme George Clooney. Suite à la condamnation internationale, le sultan a également appliqué un moratoire sur l'exécution de la peine de mort, comme cela se faisait depuis plus de deux décennies. Car bien que la loi de Brunei punisse encore certains crimes par des exécutions, les autorités avaient cessé de les exécuter en 1957.

<https://www.bbc.com>

MEPSTA / Suivi de la politique des réformes et échange de proximité Le Ministre KOKOROKO était dans la région centrale

Pour s'assurer de la mise en œuvre des réformes engagées pour atteindre une éducation de qualité et dans le cadre du programme de digitalisation de l'école togolaise, le ministre Dodzi Komla KOKOROKO n'hésite pas à descendre sur le terrain.

L'année 2023 est marquée par le renforcement de l'administration de proximité dans le secteur de l'éducation. Depuis le 03 janvier 2023, un vaste chronogramme de visite des établissements est déroulé par les autorités du ministère des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat (MEPSTA). En trois mois, le ministre KOKOROKO a visité quatre régions éducatives : Maritime, Plateaux-Est, Plateaux-Ouest et Centrale. Dernière étape, les lycées de Sotouboua et de Sokodé ont respectivement accueilli, le jeudi 16 et le vendredi 17 mars 2023, la délégation ministérielle. Comme dans la région Maritime, Plateaux-Est et Plateaux-Ouest, l'objectif est le même : apprécier la compréhension et la mise en œuvre des grandes orientations du département, animer des leçons d'actualité à l'endroit des élèves, appuyer les établissements scolaires dans la marche vers la digitalisation avec du matériel informatique moderne et échanger avec le corps enseignant et d'encadrement. Entretien avec les élèves et enseignants sur l'excellence en milieu scolaire. A chaque étape de ces rencontres, les élèves et les enseignants ont été entretenus sur une leçon d'actualité. Le thème, << L'excellence en milieu scolaire : Quels comportements adopter ? >> et la problématique des grossesses précoces en milieu scolaire ont été développés par le Prof. BATCHANA Eshohanam, directeur des affaires académiques et de la scolarité (DAAS) de l'Université de Lomé. Cette nouvelle démarche instaurée par le ministre

KOKOROKO et qui instruit les acteurs de l'éducation d'animer des leçons d'actualité à l'attention des élèves, vise à inciter ces acteurs à créer un dynamisme dans le secteur en les impliquant davantage dans l'amélioration de la qualité d'apprentissage des élèves. Le champion du Togo dans son leadership charismatique de tous les temps. Cette tournée nationale qui a été possible grâce à l'implication du Président de la République, SEM Faure Essozimna GNASSINGBÉ, témoigne une fois encore de la place accordée au secteur de l'éducation togolaise dans la feuille de route gouvernementale 2020-2025. Cette descente sur le terrain vient donc s'ajouter aux nombreuses actions mises en place sous son leadership, comme entre autres, la construction de salles de classe, la dotation des établissements scolaires en matériels informatiques et de laboratoire ainsi que la gratuité de la scolarité et des frais d'examens. La communauté éducative de Sokodé a témoigné toute sa gratitude au chef de l'Etat en lui consacrant une banderole sur laquelle on pouvait lire : » Les enseignants de la Région Centrale sont pour vous un soutien de fort « . Étape de Sokodé, étape d'espoir. L'étape de Sokodé a été plus qu'une rencontre avec la communauté éducative de la Région centrale. Elle a été aussi porteuse d'espoir pour tout le système éducatif togolais. En analysant les défis de l'heure, notamment l'insuffisance de salles de classe, l'équipement des établissements sco-

laire en matériels informatiques et de laboratoire et la digitalisation des activités pédagogiques, le ministre a rassuré plus d'un. » Je suis venu pour vous rassurer que c'est un engagement du Président de la République, SEM Faure Essozimna GNASSINGBÉ. Nous sommes à mi-mandat et d'ici 2025, je vous défie en vous disant que nous relèverons tous ces défis . » a-t-il affirmé. Pour le ministre, l'avenir de l'éducation passe par des changements structurels. Afin d'atteindre ces changements, il est prévu la construction de laboratoires et de 6 lycées scientifiques mais aussi le recrutement de plus de 3500 enseignants, y compris pour les établissements d'enseignement technique et professionnel pour le compte de 2023. Agbandi : Réception de salles de classe. Après Sokodé, le ministre KOKOROKO a été accueilli par la communauté éducative d'Agbandi, dans la préfecture de Blitta. Là, il a présidé une cérémonie de réception de salles de classe réhabilitées avec le soutien de Togocom, et a échangé avec le corps d'encadrement. Ce soutien de Togocom est le fruit des réformes audacieuses et des innovations mises en œuvre par le ministre et qui forcent l'admiration des partenaires techniques et financiers. Le choix du ministre KOKOROKO de sortir du confort du bureau pour aller à la rencontre du Togo de demain que sont les élèves et les enseignants est une preuve que le MEPSTA se veut un ministère d'actions, un ministère de résultats.

M E P S T A

28ème session du Comité des Droits des personnes handicapées

Le Togo a présenté son rapport initial

Le Togo a présenté son rapport initial sur les droits des personnes handicapées lors de la 28ème session du Comité des Droits des personnes handicapées qui s'est déroulée à Genève en Suisse. La délégation togolaise conduite par la ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation madame Adjovi Lolonyo Apédoh-Anakoma était composée des experts et techniciens des ministères en charge des droits de l'homme, du travail, de l'Action sociale, et de l'enseignement primaire et secondaire.



Le Togo est parti à la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH) depuis le 1er mars 2011. Cette Convention fait obligation à chaque État partie de soumettre, au Comité des Droits des personnes handicapées, un rapport détaillé sur les mesures qu'il a prises pour s'acquitter de ses obligations en vertu de la Convention et sur les progrès accomplis à cet égard dans un délai de deux ans à compter de l'entrée en vigueur de la Convention pour l'État partie intéressé. C'est en application de l'article 35, de cette Convention que le Togo a présenté son rapport initial ce vendredi 17 mars 2023 au Comité des Droits des personnes handicapées à Genève en Suisse. Le rapport initial du Togo a été présenté par la ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, madame Adjovi Lolonyo Apédoh-Anakoma, Cheffe de mission. Ce rapport initial contient des informations portant sur la mise en œuvre de la Convention au Togo. Le rapport expose, dans une première partie, les informations générales sur le Togo, aborde dans la deuxième partie le cadre général de protection des droits de l'homme et enfin les mesures législatives, administratives prises pour donner

effet aux dispositions de cette Convention. Depuis le 1er mars 2011, suite à la ratification par le Togo de la Convention relative aux Droits des personnes handicapées, le Gouvernement togolais s'est résolument investi, à travers diverses mesures et initiatives, à se conformer aux exigences légales, institutionnelles et techniques afférentes à la protection des droits des personnes handicapées. Le Togo accorde une importance particulière en ce premier dialogue avec le Comité et espère surtout des orientations et des recommandations successibles de le guider dans le processus de perfectionnement de son système de réduction des vulnérabilités des personnes handicapées. Les échanges entre la délégation togolaise et le Comité ont essentiellement porté sur la stigmatisation et la non-discrimination des personnes handicapées, le travail, l'emploi, la protection. La question de la mobilité et l'accessibilité des personnes handicapées aux moyens de transport et bâtiments publics, la scolarisation et la formation professionnelle, l'accès aux services de justices et l'assistance en cas de crise et catastrophe ont été aussi évoqués. Malgré les avancées enregistrées depuis l'ad-

hésion du Togo à la Convention relative aux Droits des personnes handicapées, le Togo a reconnu que de nombreux défis restent encore à relever. Ces défis sont relatifs, entre autres, aux difficultés à trouver une famille d'accueil pour les enfants handicapés. Pour y remédier, le Gouvernement accompagne les familles d'accueil des enfants handicapés sur le plan financier et matériel, avec un soutien représentant le double de celui accordé aux familles accueillant les enfants non handicapés. Le Gouvernement de la République togolaise mesure les progrès qu'il accomplit et s'efforce de maintenir un rythme constant de réformes pour une plus grande jouissance par les personnes handicapées de l'ensemble de leurs droits. La ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, a dans son allocution de clôture remercié au nom du Gouvernement togolais les membres du Comité des Droits des personnes handicapées pour l'attention portée à sa délégation. Elle a indiqué que le Togo prendra toutes les dispositions pour se conformer aux recommandations relatives au respect des Droits des personnes handicapées.

M A S P F A

MARBRE-PIERRE-GRANITE

Nous recréons vos espaces selon vos envies

Un accompagnement
personnalisé

LA MAIN DU MARBRE

travail professionnel de qualité

WWW.LAMAINDUMARBRE.COM
contact@laimaindumarbre.com
+228 918 943 13/ 921 408 56

Avénou, à 20 m de la station TOTAL

